de cordiale amitié des citoyens français. (Applaudissements enthousiastes.) Une nouvelle ovation a été faite, à la sortie, à Me Labori.

UNE MENACE DE GRÈVE ORIGINALE

A la suite du renvoi d'un de leurs camarades et d'un changement dans l'organisation du service, les agents chargés de la police de Lorient adressaient dernièrement à la municipalité une réclamation collective par laquelle ils demandaient : 1° le service de 24 heures alternant avec 24 heures de repos ; 2° la suppression du service des places publiques la nuit ; 3° une réglementation des congés et des gratifications ; 4° une rétribution fixe pour les services supplémentaires tels que celui du théâtre ; 5° une heure et demie pour chacun de leurs repas ; 6° l'autorisation de se former en syndicat.

N'ayant pas jusqu'à ce jour reçu de réponse à leurs revendications, un groupe d'agents a fait placarder, en divers points de la ville, l'affiche suivante :

Travailleurs de Lorient, la municipalité envoyée à l'hôtel de ville par la démocratie, a osé faire chasser l'un de nous comme un malfaiteur. En son nom on nous traite avec le dernier mépris et la dernière des rigueurs. En son nom on nous refuse un traitement qui nous permette de donner du pain blanc à nos enfants. En son nom on nous astreint à quinze heures de travail par jour.

Celui qui doit son élection de maire aux ouvriers ne daigne pas répondre à nos justes revendications.

Ouvriers, si ton nous méprise, c'est que nous sommes faibles ; soutenez-nous et nous vaincrons !

Un groupe de gardiens de la paix.

CONGRÈS DE CHIRURGIE

Le quinzième congrès de chirurgie s'est ouvert aujourd'hui, à deux heures, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, en présence d'une assistance très nombreuse composée de nombreux savants venus de l'étranger et de la province, des hauts représentants des corps de santé des armées de terre et de mer, de la plupart des chefs des grandes cliniques hospitalières de Paris et d'un grand nombre de praticiens de la ville et des environs.

La séance était présidée par le docteur Jacques Reverdin, de l'Université de Genève, correspondant de l'Académie de médecine de Paris, assisté du docteur Lucien Picqué, chirurgien de l'hôpital Bichat, secrétaire général de l'Association française de chirurgie.

En outre des diverses communications habituelles visant les unes et les autres des questions de chirurgie générale ou spéciale, l'ordre du jour portait pour la séance d'aujourd'hui la lecture par les docteurs F. Ferrier et Reymond, de Paris, d'un rapport sur une question de premier ordre et toute nouvelle : *La chirurgie du cœur et du péricarde.*

Il n'y a pas longtemps, en effet, que tous les cliniciens étaient persuadés que la moindre plaie au cœur amenait rapidement et fatalement la mort.

Il n'en est plus ainsi, et aujourd'hui chacun admet que la cardiorraphie, c'est-à-dire la suture de la paroi cardiaque percée ou déchirée, est une intervention qui s'impose comme une opération d'urgence.

Tout porte à croire également que la fonction du péricarde, cette enveloppe du cœur, ne tardera pas à être remplacée couramment par l'incision franche, la péricardiotomie, destinée dans les cas d'épanchement à donner une sortie facile au liquide.

Après avoir fait un long exposé historique de la question les rapporteurs ont étudié les divers procédés qui ont été appliqués ou proposés pour cette grave intervention.

Les travaux du congrès continueront jusqu'au 25 octobre.

AU JOUR LE JOUR

Une escroquerie colossale

A ABLEIGES

Sur une commission rogatoire de Me Flory, juge d'instruction, le procureur de la République et le juge d'instruction de Pontoise se sont rendus, hier matin, à Ableiges (Seine-et-Oise), à l'un des domiciles du chanoine Rosenberg, pour y faire une perquisition et y arrêter celui-ci. Ils étaient accompagnés par un inspecteur de la Sûreté de Paris, qui connaissait le chanoine Rosenberg. Mais M. Rosenberg n'a pas été arrêté. Dès qu'il a appris qu'une instruction était ouverte sur les escroqueries commises au préjudice de Mme Civet, il a pris la fuite. Le parquet de Paris le faisait rechercher depuis quelques jours ; ce n'est qu'hier que l'on a su où il habitait actuellement.

M. Rosenberg vivait depuis assez longtemps à Ableiges, sous le nom de M. Montrose, avec deux jeunes filles de dix-huit et vingt ans, deux orphelines qu'il avait recueillies. L'une est Anglaise et l'autre est originaire des Ardennes. Questionnées par les magistrats de Pontoise, elles ont naturellement répondu qu'elles ignoraient ce qu'était devenu leur protecteur.

M. Rosenberg vivait à Ableiges d'une manière très retirée. Cependant quelquefois il causait avec des voisins, et c'était le plus souvent, pour avoir l'occasion de leur parler de magnifiques propriétés qu'il possède, dit-il, dans le Canada.

Le procureur et le juge d'instruction de Pontoise ont saisi tous les papiers qu'ils ont trouvés dans la maison du chanoine.

La perquisition n'a été terminée que dans la soirée.

QUELQUES ENTREPRISES DU CHANOINE ROSENBERG

Le chanoine Rosenberg fut, on le sait, un homme de ressources. Un moment, il conçut un vaste projet : l'achat de fermes au Canada, pour les jeunes gens de famille fortunée. C'était pour chacun de ceux-ci, dans le cas d'acceptation, le versement d'une somme de 60,000 francs : 40,000 francs pour l'achat de la ferme au nom de la famille, et dont le rendement serait connu au tuteur du jeune homme ; 5,000 francs à mettre en banque pour être tirés, pendant la première année, suivant les besoins du jeune homme, et 15,000 à mettre au nom du tuteur et qui lui seraient garantis comme propriété, le tout en récompense de ses services.

Et dans ce but, car, nous le répétons, l'affaire n'était qu'à l'état de projet, ce dont les naïfs ont tout lieu de se féliciter, il fit écrire à un sénateur canadien, mais l'affaire en resta là. Ceci se passait en mai 1902.

A la même époque, et des lettres en font foi, le chanoine Rosenberg se préoccupait encore de faire, en Amérique, des placements de capitaux, et rédigeait dans ce but une circulaire où se trouvaient longuement énumérés les avantages et bénéfices de ses futurs commanditaires. Les capitaux devaient servir plus spécialement à la création de villes. Tout était prévu, ainsi qu'on va le voir :

Terrains	Fr. 20.000
Construction d'une église	4.000
Construction du presbytère	4.000
Construction d'une beurrerie	20.000
Frais généraux pour la marche de la beurrerie (Argent placé en banque)	19.000
Construction d'une école	2.000
Construction d'une bibliothèque et d'un cercle	5.000
Construction d'un hôpital	5.000
Construction d'une boulangerie (usine à vapeur)	4.000
Total	88.000
Restent	12.000
pour le percement de rues, création d'un square	
Total général	Fr. 100.000

La plainte de Mme Civet devait, malheureusement pour le chanoine Rosenberg, empêcher la réalisation de ces vastes projets.

Il en est, cependant, qu'il put réaliser, entre autres la création à Rueil d'un orphelinat où l'on s'occupait d'élevage et d'agriculture, et d'un sanatorium sur les côtes de Bretagne.

M. Jaurès à Rouen

M. Jaurès, qui avait été appelé à Rouen par la Fédération socialiste révolutionnaire de la Seine-Inférieure, a fait hier, au cirque, devant 3,000 personnes, une conférence ou sous ce titre : « De l'action des députés socialistes au Parlement », il a exposé les desseins du groupe socialiste au Parlement pendant la session qui vient de s'ouvrir.

Au début de son discours, M. Jaurès a parlé de la grève générale des mineurs dont il proclame le caractère politique.

Deux grands faits, dit-il, viennent de se produire, l'un d'ordre économique, l'autre d'ordre politique, qui attestent la force de l'évolution socialiste.

Le premier est la grève générale, que les ouvriers mineurs de la France tout entière ont organisée pour soumettre au Parlement leurs communes revendications. Réfléchissez, citoyens, à la signification de ce grand fait.

Il y a vingt ans, dans ce même bassin de la Loire, quelques hommes dévoués avaient groupé les délégués des corporations. Si on avait annoncé, à une heure où les mineurs de chaque puits n'avaient d'autres horizons que ceux des nouvelles galeries qu'ils devaient ouvrir, si on avait dit qu'un jour viendrait où les mineurs de toutes les régions du Pas-de-Calais et du Nord, comme ceux de la Loire et du Gard, du Tarn et de l'Aveyron, formuleraient le même programme de revendication et se soutiendraient avec une suprême énergie pour aboutir, on n'eût pas manqué de dire : « C'est une impossibilité, c'est une chimère. » Et pourtant, il se trouve que la conscription ouvrière s'est affirmée au point que 140,000 mineurs ont déposé le pic dans l'affirmation d'une même pensée et d'une même volonté.

Il aborde ensuite la question des congrégations, sur laquelle son langage ne diffère pas sensiblement de tout ce qui a été dit par les députés radicaux ou radicaux-socialistes à ce sujet.

Citons toutefois ce passage :

Nous qui ne voulons supprimer par la force aucune doctrine ni aucune croyance, nous qui savons la force persistante des croyances séculaires dont notre société est pénétrée encore, dont notre société est enveloppée, et qu'entre ces croyances lointaines et notre idéal moderne, entre le passé et l'avenir, il y a de pénibles conflits dans la vie individuelle, *dans la vie de famille* et dans la vie nationale, nous disons que, pour que l'enfant puisse se débrouiller, se conduire dans ce chaos, pour qu'il soit capable un jour de choisir entre les idées d'avenir, il faut qu'il ait reçu dans les écoles de la République, dans les écoles de la nation, un enseignement conforme à l'esprit de liberté, afin que cet esprit de liberté, de critique, s'éveille en lui et que, devenu homme, ce soit avec sa raison qu'il détermine sa conduite.

C'est pourquoi, sans violence aucune, sans aucun outrage à une croyance quelle qu'elle soit, nous demanderons aux écoles congréganistes qui oppriment la liberté de la pensée humaine en la tournant tout entière dans le mauvais sens et en lui retirant une part d'éléments d'information nécessaires, nous demanderons à ces écoles de déformation de substituer des écoles d'information.

Il insiste ensuite sur l'importance de plus en plus grande qu'a prise le parti socialiste ; elle lui crée, dit-il, des devoirs nouveaux :

Certes, nous n'abandonnons pas et nous n'abandonnerons jamais notre idéal. Nous sommes des collectivistes, nous sommes des communistes, et nous n'oublions pas que seule la transformation de la propriété capitaliste et oligarchique en propriété sociale peut faire disparaître l'antagonisme.

L'orateur parle ensuite des trusts, et déclare qu'en face de cette association de capitalistes qui menace d'enfermer le monde et de l'asservir, se dressera le trust formidable de tous les socialistes coalisés.

M. Jaurès revient encore sur l'affirmation de la doctrine communiste :

Les socialistes n'abandonnent rien de leur idéal ; mais l'heure est passée de se borner à une affirmation de doctrine ; ils doivent passer à l'action. A l'heure actuelle, leur devoir leur commande de soutenir un gouvernement capable de vigueur, avec l'espoir d'entraîner un jour ou l'autre le Parlement au delà des limites du programme qu'il s'était primitivement fixé, mais sans détour de leur part, en loyaux combattants.

L'orateur indique les réformes qui s'imposent en outre : la réduction du service militaire, la suppression des conseils de guerre, la démocratisation de l'armée et l'impôt sur le revenu.

Le parti socialiste continuera en même temps son œuvre de protection ouvrière. La journée légale de dix heures est inscrite dans le code de la République ; c'est un commencement de réforme, en attendant la journée de huit heures. Cette limitation légale à huit heures sera non seulement un bien pour l'ouvrier, mais aussi pour l'industrie patronale qui ne gagne rien à s'appuyer sur des ouvriers débiles et fatigués.

M. Jaurès parle ensuite du désarmement dans les termes que l'on connaît.

Ce discours a été fréquemment applaudi par les socialistes venus, surtout des environs de Rouen. La majorité de l'assistance, venue pour entendre le leader du parti socialiste, s'est contentée d'écouter et n'a fait nulle opposition à l'ordre du jour acclamant Jaurès et exprimant l'espoir que les députés républicains voteront la suppression de l'enseignement congréganiste.

La sortie s'est effectuée sans incident.

Après avoir assisté à Sotteville-les-Rouen, à un punch qui lui était offert par le groupe socialiste de cette ville, M. Jaurès est reparti dans la soirée pour Paris.

Écoles libres et congrégations

Une dépêche de Laval dit que la pétition de l'épiscopat en faveur des congrégations a été communiquée, au dernier moment, à M. Geay, évêque de Laval, par un prélat de Normandie, demandant une réponse télégraphique. M. Geay répondit par lettre que le projet de pétition soulevait des observations qu'il voulait présenter avant de donner son opinion.

D'autre part, MM. Schœpfer, évêque de Tarbes, et Herscher, évêque de Langres, démentent avoir retiré, comme on l'avait prétendu, leur signature donnée à la pétition.

Finalement il y a donc quatre évêques seulement qui ont positivement refusé de signer ou retiré leur signature : MM. Le Nordez, évêque de Dijon, Lacroix, évêque de Tarentaise, Bouquet, évêque de Mende, Geay, évêque de Laval.

Le *Matin* confirme les deux incidents signalés par l'*Univers* au sujet de la non-réception par Mgr Combes du cardinal, et par M. Dumay de deux évêques. Il donne du premier de ces incidents la version suivante :

Samedi, 11 octobre dernier, le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, de passage à Paris, demanda une audience à M. Combes. Le président du conseil lui fit répondre qu'il lui recevrait lundi, 13 octobre, à trois heures de l'après-midi. Mais, entre temps, le dimanche 12 octobre, le cardinal Lecot assista, à Orléans, à la célébration du centenaire de Dupanloup, cérémonie au cours de laquelle le cardinal Perraud, évêque d'Autun, s'appropriant une phrase d'un discours de Mgr Dupanloup, traita le ministère actuel « de ministère de dépravation ».

Le lendemain, à l'heure fixée, le cardinal Lecot se présenta au ministère de la place Beauvau pour y être reçu par le président du conseil.

M. Combes, qui avait été mis au courant des incidents de la cérémonie d'Orléans, refusa de recevoir le prélat et lui fit dire textuellement ce qui suit : « J'avais donné audience au cardinal de Bordeaux, je refuse de recevoir le manifestant d'Orléans ».

Quant au second incident, le *Matin* le raconte ainsi :

Il y a une dizaine de jours, plusieurs prélats, l'évêque de Langres et l'évêque de Mende notamment, s'adressaient à divers curés pour affaires de service. A cours de la conversation qu'ils eurent avec M. Dumay, ils lui déclarèrent spontanément qu'ils se refuseraient à signer la pétition aux Chambres. « Un d'eux, l'évêque de Mende, croyons-nous, fit une déclaration identique au président de la République.

Or, avant-hier samedi, après la publication de la pétition, qui portait la signature de l'évêque de Langres et celle de l'évêque de Mende, ceux-ci revinrent au ministère des cultes et demandèrent à voir M. Dumay, qui leur fit répondre par l'huissier de son cabinet : « Le directeur des cultes ne peut pas vous recevoir jusqu'à ce qu'il ait demandé des instructions au président du conseil. »

M. Combes, mis au courant de l'incident, approuva M. Dumay et lui donna comme instructions de ne recevoir, en ce moment, aucun des soixante-quatorze prélats signataires de la pétition collective de l'épiscopat aux membres du Parlement.

(Dépêches de nos correspondants particuliers)

Dijon, 20 octobre.

M. Le Nordez, évêque de Dijon, vient d'adresser à MM. les curés, supérieurs d'établissements et aumôniers, une circulaire pour leur rappeler que toute demande d'approbation pour un prédicateur étranger doit être adressée à l'évêché et que jamais, sans son autorisation, ils ne pourront appeler de prêtres étrangers, ne fût-ce que pour un sermon.

Cambrai, 20 octobre.

Le conseil municipal de Cambrai était appelé à donner son avis sur la demande d'autorisation formulée par la congrégation des sœurs de Sainte-Marie d'Angers pour son établissement de Saint-Roch dont la fermeture par décret donna lieu à des manifestations. Le conseil s'est montré défavorable à l'autorisation par 15 voix contre 2 et 2 abstentions.

Lille, 20 octobre.

Le conseil municipal de Caestres (Nord) était appelé à donner son avis sur la demande d'autorisation formulée par les sœurs de la congrégation de Sainte-Marie d'Angers qui, depuis cinquante-cinq ans, dirigeaient l'école de Caestres. Une pétition signée de plus de cinq cents personnes réclamait leur retour.

Le conseil municipal a donné un avis défavorable par 8 voix contre 5 et un bulletin blanc.

A la suite de ce vote, M. Emile Wecxsteen, adjoint, et six autres conseillers ont envoyé leur démission au préfet.

Brest, 20 octobre.

Le marquis de Lescoet, maire de Pleyber-Christ, et M. Linguenou, son adjoint, sont révoqués pour avoir pris part à la manifestation contre les décrets de fermeture des écoles libres.

L'ouverture d'une école libre laïque a eu lieu ce matin à huit heures, à Landerneau, dans l'ancien pensionnat Saint-Julien.

Une messe du Saint-Esprit a été dite en présence de nombreuses familles et de plus de 400 élèves.

A la fin de la cérémonie, la foule massée sur la place a manifesté en faveur des sœurs qui assistaient à la messe, aux cris de : « Vivent les sœurs ! Vive la liberté ! »

Par suite de l'ouverture de l'école, les garderies ouvertes à Landerneau cesseront de fonctionner.

Pontivy, 20 octobre.

M. de Lagatinerie, maire de Plaudren, qui, dans une lettre publique adressée au préfet du Morbihan, et dont les termes ont été jugés offensants à l'égard du gouvernement, avait refusé d'appliquer les instructions données aux maires par la récente circulaire interdisant l'usage de la langue bretonne dans les instructions religieuses, est révoqué de ses fonctions.

Lons-le-Saunier, 20 octobre.

Les carmélites de Lons-le-Saunier viennent de quitter leur monastère pour se fixer à l'étranger. Le carmel de Lons-le-Saunier était le seul établissement de ce genre dans le diocèse de Saint-Claude.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi, 20 octobre. — Une nouvelle dépression s'est avancée sur les Iles-Britanniques (Stornoway, 750 mm), le baromètre a baissé de 6 mm en Ecosse, de 9 mm à Shields. Les fortes pressions du sud-ouest du continent se sont propagées jusqu'à l'Autriche.

Le vent est modéré ou assez fort du Sud-Ouest sur nos côtes de la Manche et de l'Océan, il est faible du Nord-Ouest en Provence.

Des pluies sont tombées sur l'ouest de l'Europe et en France, on a recueilli 2 mm. d'eau à Boulogne, Cherbourg, 8 à Biarritz.

La température a baissé dans le centre du continent, elle était ce matin, de : — 6° à Hernosand, + 10° à Paris, 12° à Rome, 20° à Malte.

On notait : 1° au puy de Dôme, 2° au mont Aigoual, 4° au pic du Midi.

En France, un temps doux et pluvieux est probable.

A Paris, hier, couvert.

La température moyenne, 10°4, a été supérieure de 0°9 à la normale (9°5).

Depuis hier, midi, température : maximum, 13°9 ; minimum, 9°6.

A la tour Eiffel, maximum : 11°4, le 19, à 2 h. du soir, minimum : 8°6 le 20, à 7 h. du matin.

Baromètre à sept heures du matin : 763 mm. 1, stationnaire jusqu'à midi.

Situation particulière aux ports

La mer est houleuse ou agitée sur la Manche, agitée ailleurs.

Parc Saint-Maur. — Température du 19 octobre 1902

1 heure matin,		+10°1	1 heure soir,		+12°8
4	—	+ 8°1	4	—	+11°9
7	—	+ 8°0	7	—	+10°8
10	—	+11°4	10	—	+10°5

TIRAGE FINANCIER. — Aujourd'hui a eu lieu à Auteuil le tirage d'obligations de la Ville de Paris émises en 1871 dont les séries avaient été tirées le 10 du courant.

Le numéro 938546 est remboursé par 100,000 francs.

Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 50,000 francs : 857922, 787719.

Les dix numéros suivants sont remboursés chacun par 10,000 francs : 245888, 774560, 38192, 556471, 668928, 97312, 634783, 1058424, 578545, n° 272482.

Soixante-quinze numéros sont remboursés par 1,000 francs.

COMMENCEMENT D'ASPHYXIE. — On télégraphie de Nancy que le général Langlois — qui vient, comme on sait, d'être nommé membre du conseil supérieur de la guerre mais n'a pas encore quitté le 20e corps d'armée — vient d'être victime d'un commencement d'asphyxie occasionné par une fuite d'appareil de chauffage.

L'état du général est aussi satisfaisant que possible.

ESCROQUERIE AU CAUTIONNEMENT. — C'est encore d'un ancien prêtre, ou plus exactement d'un ancien missionnaire, qu'il s'agit. Il a été arrêté hier. Il se nomme l'abbé Bertrand.

Il avait fondé, il y a quelques mois, au n° 75 de la rue Damrémont, un dépôt de vins, fûts et bouteilles, sous cette enseigne : « Aux vins de Jurançon », dépôt qui fut le centre d'un commerce rayonnant sur d'autres magasins ouverts également par lui, dans le 18e arrondissement. Les vins écoulés étaient achetés à terme et, bien entendu, n'étaient jamais payés à l'échéance.

Mais, pour tenir ces dépôts, des gérants lui étaient nécessaires. Ces gérants, il les recrutait au moyen d'annonces insérées dans divers journaux. Ils devaient recevoir 3 francs par jour comme fixe, plus un intérêt sur la vente, mais, avant d'entrer en fonctions, devaient verser un cautionnement de 1,000 à 2,000 francs. Il empochait le cautionnement, et... on devine la suite. Bref, de nombreuses plaintes furent déposées contre lui, et, hier, une de ses dupes le faisait arrêter.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER. — Un accident s'est produit hier dimanche, vers midi un quart, à l'entrée de Caen, sur la ligne de tramways départementaux à vapeur, récemment inaugurée et qui relie Caen à Falaise.

Une locomotive montée par quatre hommes, dont un mécanicien, M. Thouroude, un chauffeur, M. Mériault, M. Ducellier, beau-père de Thouroude, et une quatrième personne étrangère à la compagnie, regagnait le dépôt, lorsque, à 200 mètres de la Demi-Lune, à un endroit où la ligne forme une courbe très prononcée et dans une très forte rampe, elle déraila et alla se briser sur les talus rocheux de la tranchée.

La chaudière éclata et les malheureux ouvriers furent inondés par un flot d'eau bouillante.

Transportés aussitôt à l'Hôtel-Dieu, Thouroude et Ducellier sont morts à 3 h. 45 dans d'atroces souffrances. Mériault, moins sérieusement atteint, porte cependant de graves blessures à la tête. On a pu toutefois l'interroger dans la soirée. Le quatrième ouvrier a disparu.

ARRESTATIONS D'ASSASSINS PRÉSUMÉS. — Nous avons raconté, il y a quelques jours, le meurtre d'un douanier de Toulon, nommé Colombani, qui sortit vers minuit du débit tenu par sa femme, et ne reparut plus. Son cadavre fut trouvé le lendemain dans le terrain avoisinant le fort.

La police de Marseille arrêtait, avant-hier, deux contrebandiers, anciens ouvriers boulangers, qui sont considérés comme les auteurs de cet assassinat.

Deux autres arrestations ont été opérées hier soir à Toulon même : celles de la femme de la victime et d'un soldat du train des équipages. La femme Colombani aurait à répondre de sa complicité dans le meurtre de son mari. Elle aurait en outre trempé dans la conclusion d'une affaire de fraude qui décida de la mort de Colombani.

INFORMATIONS DIVERSES

— *Les sociétés de gymnastique de la Seine.* — A la fête d'hier, à la galerie des Machines, dont nous avons rendu compte, le général André a remis les insignes d'officier de l'instruction publique à MM. Lagarde, vice-président, et Masson, membre du comité de l'Association des sociétés, et les insignes d'officier d'académie à MM. Picqué, moniteur de la Nanterrienne, et Lepas, vice-président de la Société de Puteaux.

Le président de la République, le président du conseil, les ministres de la marine, de l'instruction publique, de l'agriculture, le gouverneur militaire de Paris, le bureau du Conseil municipal s'étaient fait représenter à cette fête.

— M. Roujon, directeur des beaux-arts, représentait le gouvernement hier à Lille, à la distribution des récompenses de l'exposition internationale.

Il a remis à M. Dujardin, président du comité technique, au nom de M. le président de la République, une coupe de Sèvres et a distribué des récompenses honorifiques.

Un banquet de 300 couverts a eu lieu ensuite au Palais Rameau. MM. Vincent, Dujardin, Rotival, Pretet, Vaillant et Roujon y ont prononcé des discours. M. Ferré, rédacteur en chef de l'*Echo du Nord*, a parlé au nom de la presse lilloise.

Une représentation de gala a réuni ensuite au Grand-Théâtre, les autorités, les organisateurs, les exposants et les invités.

— Est déclaré d'utilité publique l'établissement, dans le département de la Loire-Inférieure, de tramways à traction mécanique destinés au transport des voyageurs et des marchandises entre :

1° Saint-Nazaire et la limite du département, aux abords de la Roche-Bernard avec embranchements de Trignac à Penhouët et à Montoir et d'Herbignac à Guérande ;

2° De Pornic à Paimbœuf avec embranchement de la Plaine à Préfailles.

La ligne de Saint-Nazaire à la Roche-Bernard avec embranchement de Trignac à Penhouët et à Montoir et d'Herbignac à Guérande comporte les stations de Saint-Nazaire, Penhouët, Trignac, Montoir, le Pin, Pintré, Saint-Joachim, Crossac, Sainte-Reine, la Chapelle-des-Marais, Herbignac, la Roche-Bernard, Assérac, Pont-d'Armes, Saint-Molf, Mesquer, Quinniac, Piriac, Lérat, la Turballe et Guérande, et les haltes de Means, Loncé, la Rue-Brais, Saint-Malo-de-Guersac, Rosé, Clairvaux.

La ligne de Pornic à Paimbœuf, avec embranchement de la Plaine à Préfailles, comporte les stations de Pornic-Etat, Sainte-Marie, la Plaine, Préfailles, Saint-Michel-Chef-Chef, Saint-Brévin-l'Océan, Saint-Brévin-Bourg, Mindin, Corsept, Paimbœuf-Etat.

— Notre Caisse de charité a reçu pour la marchande de fleurs dont nous avons raconté l'infortune dans notre numéro d'hier, de A. M. 60 fr., S. C. 100 fr., ensemble 160 fr.

LIBRAIRIE

C'est un curieux et bien attachant volume de M. Ernest Daudet que met en vente l'éditeur Juven, sous ce titre : **Conspirateurs et Comédiennes.** Recueil d'épisodes historiques remontant aux temps révolutionnaires : une aventurière de grande marque y coudoie les assassins de Paul Ier, et le fameux Maubreuil y figure en compagnie de sémillantes actrices de la Comédie-Française.

En dépit du caractère romanesque des aventures qu'il raconte, ce livre ne doit rien qu'à la vérité et, comme les précédents ouvrages de l'historien des émigrés et des chouans, il se recommande par la sûreté de sa documentation.

AVIS ET COMMUNICATIONS

En ce mois de rentrée, où il n'est plus guère permis de songer à s'en aller au loin faire une saison, le moment est venu de rappeler au public, qu'il a, en hiver, un moyen tout indiqué de jouir des bienfaits des eaux de Vichy : Célestins, Grande-Grille ou Hôpital, en consommant à domicile ou au restaurant les bouteilles que la Compagnie Fermière expédie dans le monde entier. Encore faut-il s'assurer de l'origine de ces précieuses bouteilles ; et c'est pourquoi il est indispensable de vérifier sur chacune d'elles la présence du disque bleu que tout le monde connaît, et qui est la marque certaine de leur authenticité.

NÉCROLOGIE

M. Emile Demagny

Nous apprenons avec un vif regret la mort, à l'âge de quarante-huit ans, de M. Emile Demagny, conseiller général du Calvados, conseiller d'Etat, grand-officier de la Légion d'honneur.

Fils d'un grand négociant d'Isigny, M. Demagny débuta dans la vie politique comme chef de cabinet du préfet de Seine-et-Oise, M. de Girardin, dont il épousa, plus tard, la fille. Il fut attaché au cabinet de M. Constans, ministre de l'intérieur, en 1880, puis il entra dans la diplomatie et devint ministre plénipotentiaire chargé de mission.

Il fut, en 1883, sous-chef de cabinet de M. Waldeck-Rousseau, puis fit partie du cabinet de M. de Freycinet, ministre de la guerre. En 1889, il devint directeur du personnel au ministère de l'intérieur (cabinet Constans) et ensuite conseiller d'Etat et secrétaire général de la Légion d'honneur. Il obtint une délégation pour exercer, dans le dernier cabinet de M. Waldeck-Rousseau, le poste important de secrétaire général de l'intérieur.

Atteint depuis douze ans du mal auquel il a succombé, on peut dire qu'il a hâté sa fin en ne reculant devant aucune tâche de l'énorme labeur qu'il avait assumé. M. Emile Demagny a joué, par les différentes positions qu'il a occupées, un grand rôle et exercé une influence considérable dans la politique quotidienne du parti républicain.

THÉATRES

Mme Réjane est arrivée hier soir à Paris, rentrant par Lisbonne et Madrid de sa grande tournée de l'Amérique du Sud.

M. Porel et son fils Jacques l'attendaient avec quelques intimes à la gare du quai d'Orsay. Mme Réjane revient en excellente santé, très satisfaite de son voyage et de l'accueil qui lui a été fait partout.

Elle compte reparaître devant le public parisien dès le 24 octobre. Elle va jouer d'abord trois pièces de son répertoire : *la Course du flambeau*, *Sapho* et *Madame Sans-Gêne*, et, au cours de ses reprises, elle répétera une pièce nouvelle qui sera choisie aujourd'hui ou demain.

— Ce soir :

A l'Odéon, débuts de Mlle Sylvie dans *la Pupille* de Fagan.

— A l'Opéra-Comique, *le Domino noir* est donné en représentation populaire à prix réduits.

— Au théâtre Antoine, en raison du deuil qui vient de frapper son camarade Duménay, M. Antoine a modifié la composition du spectacle de ce soir. On donnera, avec *Boule de Suif*, *la Parisienne*, interprété par Mmes Bellanger et Barsange, MM. Antoine, Numès et Signoret.

— M. Mounet-Sully quittera Paris le 16 janvier pour effectuer en France, Belgique et Suisse une tournée d'un mois.

L'administration générale de cette tournée est, comme pour les précédentes, confiée à M. Gustave Labruyère, l'habituel organisateur des représentations que donne en province ou à l'étranger l'éminent sociétaire.

— Bonne matinée, hier, aux Bouffes-Parisiens.

— La matinée Baudelaire, qui aura lieu le 30 octobre au théâtre Sarah-Bernhardt, s'annonce bien. Sur le programme on relève les noms des principaux artistes parisiens. Durant l'entr'acte, vente aux enchères par Mlle Cécile Sorel et M. de Max, de tableaux offerts au comité par les maîtres de la peinture contemporaine.

— Aux Folies-Bergère, aujourd'hui, lecture de *la Nouvelle Revue des Folies-Bergère*, de M. Victor de Cottens. Le rôle de la commère a été confié à Mlle Marguerite Deval, celui du compère à M. Paul Fugère.

Comme interprètes, MM. Fragson, Maurel, Reschal, Mlle Anne Dancrey et Mlle Otero.

Le même Séverin passe de l'Olympia aux Folies Bergère où il doit interpréter *Don Juan*, pantomime en deux actes et quatre tableaux, de M. F. Durel, musique de M. Colo-Bonnet.

— A la Boîte à Fursy, l'actualité est toujours suivie au jour le jour : *Les Cérémonies boers à Paris*, la dernière chanson rosse à Fursy, a un grand succès.

SPECTACLES DU LUNDI 20 OCTOBRE

Opéra. 8 h. Don Juan. — Mardi, relâche.
Français. 8 h. 1/2. — Gringoire. — Le Gendre de M. Poirier.
Opéra-Com. 8 h. 1/2. — Le Domino noir.
Odéon. 8 h. 1/4. — La Pupille. — Arlequin-Roi.
Vaudeville. 8 h. 1/2. — La Visite de Maman. Sa maîtresse.
Gymnase. 8 h. 1/2. — Où est passée la maison ? Le Détour.
Variétés. 8 h. 1/2. — Le suis-je ? — Les Deux Ecoles.
Th. Sarah-Bernhardt. 8 h. 1/2. — L'Aiglon.
Porte-St-Martin. 8 h. 1/2. — La Maison du Baigneur.
Châtelet. — Relâche.
Gaîté. 8 h. 1/2. — Ordre de l'empereur !
Pal.-Royal. 8 h. 1/2. — Une rage de dents. — Les Dupont.
Ambigu. 8 h. 1/2. — Le Drame de la rue Murillo.
Nouveautés. 8 h. 1/2. — Ami de la maison. — Loute.
Th. Antoine. 8 h. 3/4. — Boule de suif. — La Parisienne.
Athénée. 8 h. 1/2. — 2228. Duval. — Mme Flirt.
Bouffes. 8 h. 1/4. Le Cadeau d'Alain. L'Armée des vierges.
Folies-Dram. 8 1/2. L'Hôtel Godet. Le Billet de logement.
Cluny. 8 h. 1/2. — Sans brevet. — La Lune de miel.
Déjazet. 8 h. 1/2. — Le Roman d'un notaire. — Les Trente Millions de Gladiator.
Château-d'Eau. 8 h. 1/2. — Les Apaches de Paris.
Olympia. 8 h. 1/2. — Miss Bouton-d'Or.
Th. des Capucines. 9 1/4. Gémier (Daisy). Temps des croisées.
Mathurins. 9 1/4. — Le Quadrille. Les Deux Courtisanes.
Fol.-Bergère. 8 h. 1/2. — Ada Colley. — Faust.
Boîte et Tr. Tabarin. 58, r. Pigalle. 9 1/2. Tél. 267-92. Fursy.
Casino de Paris. 8 h. 1/2. — Eh ! hop ! au Casino !
Nouv.-Cirque. 8 1/2. Mlle Ducos, danse serpentine à cheval.
Cirq. d'Hiver. 8 h. 1/2. — Grandes luttes.
Grands Magasins Dufayel. De 2 à 6 h. Attractions variées.
Cigale. 9 1/2. Tél. 407-60. — Fromons et Culottes rouges.
Pal. de Glace (Champs-Elysées). Patinage sur vraie glace.
Scala. Tél. 101-16. Polin. Paulette Darty. Mme de rendez-vous.
Enghien-Casino (136 tr. p. h.). Attractions des villes d'eaux.
Mus. Grévin. Léon XIII. De Wet. Deiarey. Jeux lumineux.
Jardin d'acclimatation. — Ouvert tous les jours.
Tour Eiffel. — Tous les jours de 10 h. du matin à la nuit.

SPECTACLES DU MARDI 21 OCTOBRE

Opéra. Relâche. — Mercredi, 8 h., Tannhæuser.
Français. 8 h. 1/2. — L'Enigme. — Le Marquis de Priola.
Opéra-Com. 8 h. 1/2. — La Vie de bohême.
Odéon. 8 h. 1/4. — Le Record. — M. le Directeur.
Th. Antoine. 8 h. 3/4. — Boule de suif. — Père naturel.
(Les autres spectacles comme lundi).

VIOLETTE IDÉALE PARFUM NATUREL HOUBIGANT, 12, Faubourg St-Honoré

POUDRE DENTIFRICE DE BOTOT Exiger la Signature BOTOT, 17, r. de la Paix. En Vente Partout

VITTEL SOURCE LA BIENFAISANTE
Digestive, Diurétique : Reins
0.25c le Litre Franco Paris 0.18c le Litre en gare Vittel
en SIPHONS-BONBONNES de 30 lit.
La bouteille 0f45 par caisse de 25 ou 50 bouteilles. — Franco dans Paris.
S'ADRESSER : La Cie des EAUX Mles NATURELLES ÉCONOMIQUES 25, Boulevard Haussmann, 25, PARIS (09)
SIPHON-BONBONNE 30 LIT.
TÉLÉPHONE 217-34

CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition, trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL au Quina, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

LA MUSIQUE

Projets, débuts, rentrées et reprises. — Les programmes des théâtres subventionnés. — *Don Juan* à l'Opéra. — Les programmes du Châtelet et du Nouveau-Théâtre. — Les premiers concerts de l'année.

La saison recommence. Les théâtres et les concerts ont fait connaître leurs projets. Des chanteurs illustres ou nouveaux ont paru ou reparu sur diverses scènes. On a fait quelques reprises. Et la musique dominicale s'est réveillée. Voilà bien des choses ; considérons-les brièvement.

Les projets des théâtres d'abord. L'Opéra-Comique annonce plusieurs œuvres nouvelles : la *Carmélite*, de M. Reynaldo Hahn ; *Titania*, de M. Georges Hüe ; la *Reine Fiammette*, de M. Xavier Leroux ; le *Jongleur de Notre-Dame*, de M. Massenet, d'autres encore, et des reprises d'œuvres anciennes. C'est le programme et le labeur naturels d'une saison ; et l'on s'aviserait à peine de les remarquer, n'était le contraste du programme et du labeur de l'Académie nationale de musique. Ici, l'on annonce un ballet de M. Duyernoy, *Bacchus*, et une piécette de M. Leoncavallo, les *Paillasses*, rivale de *Cavalleria r